



CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT EN VIEILLISSEMENT  
L'AUTONOMIE VRAIMENT !

# 1. Offre spécifique pour les travailleurs sociaux



LE BIEN  
VIEILLIR

---

**Siège Social** : Rue Lucien Namèche 2 bis, 5000 Namur - Numéro d'entreprise 867249779- RPM Namur

**Siège d'exploitation** : Rue Pépin 29, 5000 Namur

Contact : [lebienvieillir@skynet.be](mailto:lebienvieillir@skynet.be) – [www.lebienvieillir.be](http://www.lebienvieillir.be) - 081/65.87.00

IBAN BE83 0682 5183 9915 BIC : GKCCBEBB



Nouveauté de cette année, nous proposons deux formations ouvertes destinées aux travailleurs sociaux des maisons de repos. Ces formations seront aussi l'occasion de vous rassembler pour échanger sur vos pratiques.

Titre	date
Comprendre le vécu de l'entrée en maison de repos et repenser les pratiques d'accueil	Lundi 27 mars
La protection juridique des personnes vulnérables : la protection de la personne et des biens, quel rôle pour l'assistante sociale ?	Lundi 22 mai



## Comprendre le vécu de l'entrée en maison de repos et repenser les pratiques d'accueil

Cette formation s'adresse aux professionnels responsables des listes d'attente et des entrées en maison de repos. Souvent travailleurs sociaux mais parfois aussi infirmières sociales, secrétaires ou même direction.

Elle amène les participants à se questionner sur la notion de placement, ce que ce terme implique en termes de visions et de pratiques ; d'identifier et de conscientiser l'impact de l'entrée en MR/MRS sur la personne âgée, sa famille, son réseau, les professionnels en particulier et l'institution qui l'accueille. Ensuite, elle doit permettre aux participants d'améliorer l'arrivée d'un nouveau résident au sein de la maison de repos par des pratiques envers l'équipe, envers le candidat et envers sa famille. A l'issue de la formation, les participants pourront rédiger leur politique d'entrée, chapitre important du projet de vie de leur institution.

### Contenu

- « Vous avez dit placement ? » : Comprendre le vécu des personnes âgées et de leur famille dans la décision prise et la place accordée aux personnes âgées dans le processus de décision.
- Comprendre le processus de l'entrée, des deuils et de l'adaptation
- Mettre en évidence les difficultés et les enjeux de l'entrée en maison de repos sur la suite des relations et sur le processus d'adaptation.
- Des pratiques internes soutenantes pour les travailleurs sociaux dans la gestion de la liste d'attente
- Des procédures à mettre en place en interne pour une communication efficace sur les entrées
- Le rôle du travailleur social envers ses collègues pour faciliter l'intégration du nouveau candidat
- Comment soutenir l'adaptation et la participation des nouveaux résidents ?
  - La place du candidat dans le processus
  - Les étapes de l'accueil : la candidature, le jour de l'entrée, le post accueil
- Formaliser nos pratiques et mettre en place un plan d'action

Date : le lundi 27 mars



## La protection juridique des personnes vulnérables : la protection de la personne et des biens, quel rôle pour l'assistante sociale ?

Travailleurs sociaux des maisons de repos, voici une formation créée en collaboration entre Droits Quotidiens et le Bien Vieillir pour encore mieux répondre à vos besoins, vous apporter des connaissances légales les plus actuelles et nécessaires à votre fonction, tout en les ancrant dans les réalités de terrain, les enjeux relationnels et éthiques qui se posent autour de ces questions de vulnérabilité et de protection. Pour aller encore plus loin, un échange vous est proposé avec un administrateur en fonction pour un moment « tout ce que vous avez toujours voulu savoir ». N'ayez pas peur, cette formation sera illustrée de vos pratiques et vous fera travailler sur des cas concrets et sur vos propres situations. Elle ne restera pas théorique et vous en serez acteurs.

### 1. Le cadre et les questions éthiques et pratiques posées

*Avec Caroline GUFFENS*

- La vision sociétale du vieillissement et ses conséquences sur nos pratiques de protection
- Les notions d'incapacité cognitives et décisionnelles
- Les questions concrètes qui se posent dans le contexte de la maison de repos

### 2. La loi sur l'administration de biens et de la personne, en théorie et en pratique

*Avec Marie LIEFFREIG, juriste depuis 10 ans chez Droits Quotidiens. En charge des matières familiales, elle s'est très vite intéressée à la thématique des mesures de protection. Passionnée autant par leurs aspects juridiques, que sociaux et sociétaux, elle informe et forme de nombreux travailleurs sociaux chaque année sur le sujet.*



- Comprendre la finalité de la mesure. Mesures de protection : de qui, de quoi, contre qui, contre quoi protège-t-on ?
- Où commence et termine le rôle de l'administrateur de la personne : l'administrateur de la personne peut-il contrôler les visites d'un résident, imposer un traitement médical, demander l'euthanasie ?
- Questions pratiques sur la désignation, la rémunération, le contrôle de l'administrateur.
- Comment me positionner en tant qu'AS quand les choses se passent mal ? Que faire ?

### 3. Le témoignage d'un administrateur sur sa pratique en maison de repos : temps de présentation, d'échange et de questions

*Avec Camille DENEUFBOURG, avocate au barreau de Nivelles, administratrice de biens et de la personne. C'est lors d'un stage auprès d'un Juge de paix que Camille découvre l'administration de biens et de la personne. Sa vocation est née. Elle devient avocate, rejoint le cabinet « Via Sensius » et pratique exclusivement cette matière.*

Après la formation, vous recevez un accès d'un mois à toutes les ressources du site [www.droitsquotidiens.be](http://www.droitsquotidiens.be). Vous pourrez y retrouver les informations données à la formation et les approfondir.

Date : le lundi 22 mai